



Ville de Vaujours

N° 2021/03-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2021

DATE DE CONVOCATION : 09 mars 2021

DATE D’AFFICHAGE : 03 mars 2021

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre, rue de Meaux à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 22

VOTANTS : 28

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guy VALENTIN, José GODINHO DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Stéphane PAU, Martine FRANCHITTI, Guy ISDANT, Claudine POLIPOWSKI, El Ouahhab ARBAOUI, Sylvie LECOQ, Jean-Noël TETARD, Linda AYACHI, Adrien BAILLY, Christiane FRANCOIS LUBIN, Laurent LHOSTE, Céline DEMETZ, Vincent SIEPAIO, Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA, Walid MERBAH (19h08).

ETAIENT EXCUSES : Guiseppina DI MINO, Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Sonia BOUARICH.

POUVOIRS : Guiseppina DI MINO donne pouvoir à Claudine POLIPOWSKI, Souraya ALIOUET à Linda AYACHI, Aziz ABDAOUI à El Ouahhab ARBAOUI, Anthony BENOIT à Guy VALENTIN, Sonia BOUARICH à Inès MERBAH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine POLIPOWSKI



Ville de Vaujours

Matière : Personnel
Service émetteur :
Direction des
ressources humaines

Objet : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'avis du Comité Technique en date du 23 novembre 2020,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer deux emplois d'agent de maîtrise en raison d'un avancement de grade d'un agent et d'un départ d'un agent par voie de mutation,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité



Ville de Vaujours

ARTICLE 1 : DECIDE d'approuver les modifications suivantes :

Grade ou emploi	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus				Modification	Emploi vacant
			Titulaires		Non titulaires			
			TC	TNC	TC	TNC		
Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinet								
Directeur général des services de 2000 à 10 000 habitants	A	1	1				0	
Collaborateur de cabinet	A	1			1		0	
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché principal	A	2	2				0	
Attaché	A	3	1		1		1	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	2	1		1		0	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1					1	
Rédacteur	B	4	3		1		0	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	12	12				0	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	13	10				3	
Adjoint administratif	C	9	4		2		3	
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur principal	A	1	0				1	



Ville de Vaujours

Technicien	B	1	1				0
Agent de maîtrise principal	C	3	3				0
Agent de maîtrise	C	3	1			-2	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	3	3				0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	31	30				1
Adjoint technique	C	33	22		7		4
FILIERE SOCIALE							
Educateur de jeunes enfants	B	3	3				0
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} Cl.	C	6	5				1
FILIERE MEDICO SOCIALE							
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	1				0
Médecin	A	1					1
Psychologue	A	1				1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	C	5	5				0
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	C	12	5		7		0
FILIERE CULTURELLE							
Bibliothécaire	A	1					1
Assistant qualifié conservation du patrimoine et bibliothèque 1 ^{ère} classe	B	1	1				0
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1				0



Ville de Vaujours

Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2				0
Professeur d'Enseignement artistique hors classe	A	1	1				0
Assistant d'enseignement artistique	B	8			2	6	0
FILIERE ANIMATION							
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1				0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1				0
Adjoint d'animation	C	14	10		1		3
POLICE MUNICIPALE							
Chef d'un service de PM	B	1	1				0
Brigadier-chef principal	C	1	1				0
Gardien-brigadier	C	7	5				2
Chef de police	C	1					1

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget communal en cours.

ARTICLE 3 : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Principal de Livry-Gargan et à Monsieur le Président du centre Interdépartemental de Gestion.

ARTICLE 4 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.





REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210317-2021-03-05-DE
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

Ville de Vaujours

Affichage de la présente délibération certifié avoir été effectué à la porte de l'Hôtel de Ville le

POUR EXTRAIT CONFORME

 Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

« certifié exécutoire
Compte tenu de l'affichage
Le

Et le dépôt en préfecture
Le »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est